

RÈGLEMENT

Pour une inscription définitive, le dossier devra être complet : bulletin signé règlement effectué .

Les emplacements seront désignés à l' avance par le Comité des Fêtes, et parfois , il est possible de regrouper des inscriptions en le signalant sur le bulletin.

À leur arrivée, les exposants viendront récupérer leurs badges moyennant une caution de 10€ (ces badges permettent de pouvoir entrer et sortir librement de la salle). La remise des badges se fera uniquement dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Le badge est strictement personnel.

Aucun exposant ne pourra entrer dans la salle s' il n' est pas en possession d'un badge.

Tout départ de l' exposant ou désinstallation du stand avant l' heure fixée par le Comité des Fêtes soit 17h pour cette foire à tout entraînera automatiquement la perte de la caution. Aucun motif ne sera retenu pour déroger à ce règlement. Le chèque de caution non réclamé sera encaissé.

L' installation des exposants se fera à partir de 6h30 et l' entrée des visiteurs à 7h30

Fermeture de la foire à tout à 18h

Si lu , j' accepte le règlement ci-dessus et je confirme mon inscription.

Le

nature

regroupement avec : Nom..... Prénom

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter :

06 11 42 59 43